



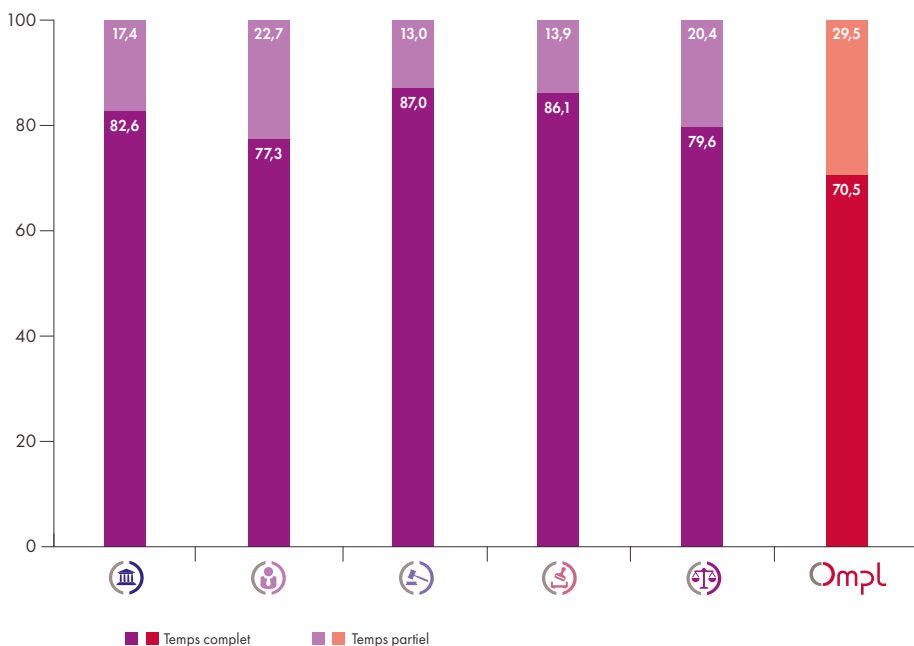
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés du secteur (79,6 %) travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2019.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



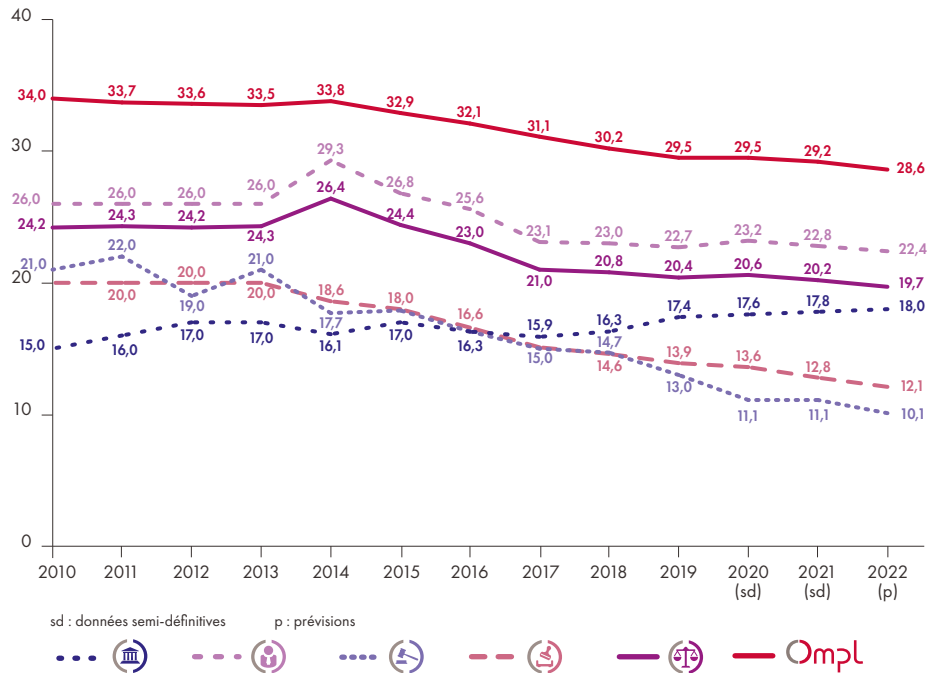
LÉGER REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2010, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur tend à diminuer jusqu'en 2019.

Il baisse de 3,8 points.

Les prévisions pour les années 2020 à 2022 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



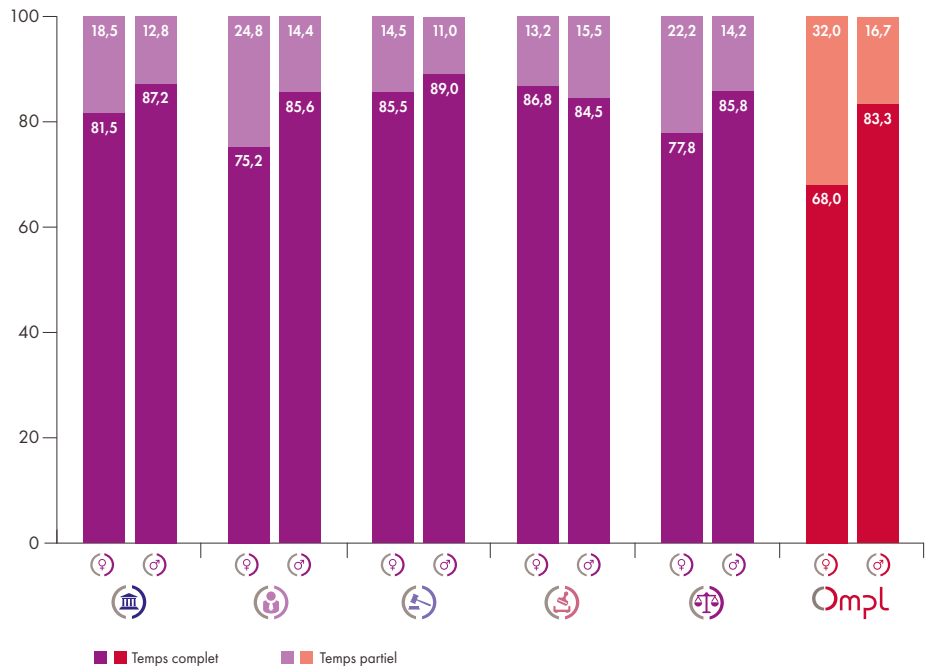
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+ 8,0 points).

Répartition des salariés par temps de travail et genre (%)



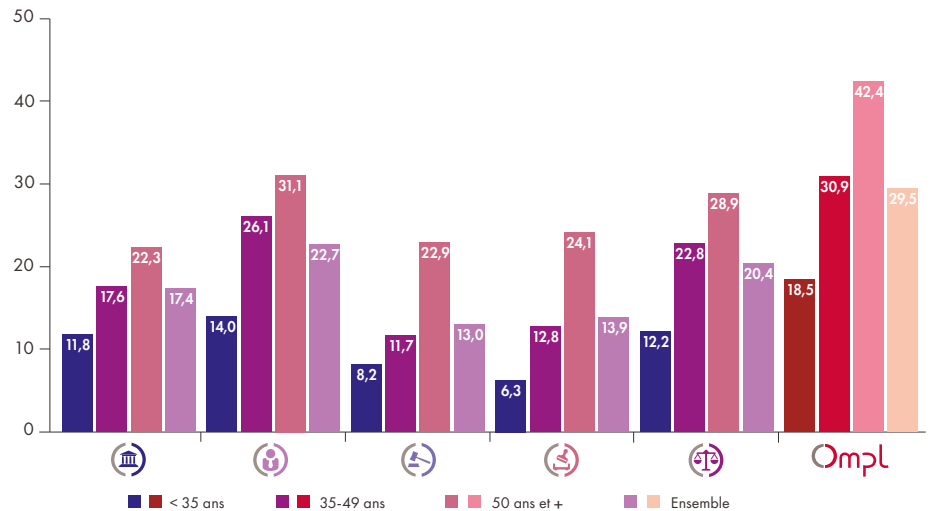
Source : Insee, DADS 2019.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un quart des salariés de plus de 50 ans (28,9 %), un taux supérieur de 16,7 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source: Insee, DADS 2019.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers (61,0 %). Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les cadres (11,4 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales	Profession 1	Profession 2	Profession 3	Profession 4	Profession 5	Ompl
Cadres	11,8	11,3	11,8	11,6	11,4	28,0
Professions intermédiaires	14,6	19,0	12,5	13,7	17,5	23,2
Employés	18,4	23,1	13,8	14,3	20,5	31,6
Ouvriers	48,1	68,6	12,0	59,3	61,0	56,7
Ensemble	17,4	22,7	13,0	13,9	20,4	22,7

Source: Insee, DADS 2019.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (26,3 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (14,8 %).

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	16,0	28,1	13,2	16,7	25,0	34,0
Bourgogne-Franche-Comté	17,6	33,5	13,2	19,4	26,3	34,2
Bretagne	17,6	21,5	8,9	11,7	18,9	30,6
Centre-Val de Loire	25,2	23,3	19,5	13,2	20,7	28,8
Corse	0,0	32,5	-	14,0	23,1	26,4
DOM	14,0	21,0	0,0	7,8	15,7	22,4
Grand Est	19,8	24,5	12,2	17,5	21,7	33,8
Hauts-de-France	15,9	27,9	15,0	10,6	21,5	33,0
Île-de-France	14,6	15,8	10,7	9,0	14,8	21,2
Normandie	17,3	28,3	17,0	16,1	24,1	30,7
Nouvelle-Aquitaine	14,0	30,9	15,2	13,3	25,0	29,2
Occitanie	24,0	29,3	19,6	18,5	26,3	32,7
Pays de la Loire	23,0	27,3	12,4	20,6	25,3	32,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17,4	29,9	20,3	14,8	25,1	31,3
Ensemble	17,4	22,7	13,0	13,9	20,4	29,5

Source : Insee, DADS 2019.